Forum de lâ€™ENTV

Khalida Toumi parle des projets de son ministÃ¨re. Par : Moncef B (La nouvelle RÃ©publique) -09/01/2005-

InvitÃ©e samedi dernier du Forum hebdomadaire de lâ€™ENTV, Mme Khalida Toumi, ministre de la culture, a prÃ©sentÃ© les actions de lâ€™annÃ©e 2005 et les projets dans lesquels sâ€™investira son ministÃ¨re durant cette annÃ©e 2006.
Tout en rappelant que le cadre lÃ©gislatif de la culture a Ã©tÃ© renforcÃ© en 2005 par la publication dans le Journal officiel de 51 textes de loi, dont 12 dÃ©crets exÃ©cutifs et 39 dÃ©cisions ministÃ©rielles, Mme Toumi soulignera que quelque 45 nouveaux textes suivront en 2006, pour parvenir ainsi Ã parfaire la lÃ©gislation, notamment dans les secteurs du livre et du cinÃ©ma et arriver aussi Ã la crÃ©ation dâ€™un conseil national de la culture et des arts. Ces textes de loi viseront, dâ€™autre part, Ã complÃ©ter la restructuration de lâ€™Agence nationale de la protection du patrimoine, volet demeurant lâ€™une des principales prioritÃ©s du secteur de la culture. La ministre dÃ©clarera Ã ce sujet quâ€™Â«il ne peut y avoir dâ€™action de protection de patrimoine sans un cadre lÃ©gislatif concrÃ©tisÃ© par la promulgation des dÃ©crets exÃ©cutifsÂ».
Si trois sites protÃ©gÃ©s ont Ã©tÃ© instaurÃ©s dans le cadre de la protection lÃ©gislative du patrimoine, en lâ€™occurrence la Casbah dâ€™Alger, lâ€™antique ville de Constantine et la vallÃ©e du Mzab, le dÃ©partement de Mme Toumi a, par ailleurs, finalisÃ© les Ã©tudes concernant la crÃ©ation de deux autres sites protÃ©gÃ©s, Ã savoir la ville de Dellys et lâ€™antique ville de TÃ©nÃ¨s, auxquels sâ€™ajouteront trois autres parcs culturels : lâ€™Atlas saharien, le Touat Gourara et Tindouf. Cette annÃ©e verra, enfin, la crÃ©ation de lâ€™institut arabe dâ€™archÃ©ologie, de mÃªme que celle du musÃ©e des arts contemporains et du musÃ©e en plein air de Timgad.
Pour ce qui est du livre, la ministre prÃ©cisera que Â«la BibliothÃ¨que nationale est la plus importante institution culturelleÂ», dâ€™oÃ¹ lâ€™ouverture de 10 annexes lâ€™an dernier, Ã travers tout le pays, suivies dâ€™autres cette annÃ©e.
Dans le volet financier, Khalida Toumi indiquera que son ministÃ¨re bÃ©nÃ©ficiera dâ€™un budget dâ€™Ã©quipement consÃ©quent et dâ€™un budget de fonctionnement estimable.
Enfin et abordant la question des artistes, la ministre affirmera que la prise en charge des prÃ©occupations des artistes peut se faire dans le cadre de la crÃ©ation dâ€™une Â«mutuelle pour les artistesÂ» et quâ€™une loi spÃ©cifique pour les artistes nâ€™Ã©tait pas envisageable. Elle annoncera, enfin, la prochaine installation dâ€™un conseil national pour la culture et les arts. Une institution qui devra prendre en charge tous les aspects organisationnels et promotionnels de la culture.

09-01-2006
Moncef B.

Posté par : alger-culture, le January 09 2006 14:05:33